



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**Quatrième session, 56<sup>e</sup> législature**

---

**FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 5**  
**le mardi 24 novembre 2009**

---

**AFFAIRES COURANTES**

Prière  
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)  
Présentation d'invités  
Félicitations et hommages (10 minutes)  
Présentation de pétitions  
Réponse aux pétitions et aux questions écrites  
Présentation des rapports de comités  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Déclarations de députés (10 minutes)  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Ordre du jour

---

**ORDRE DU JOUR**

**PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS**

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.

***Débat ajourné par M. Fitch.***

***Reprise du débat le mardi 24 novembre 2009.***

## COMITÉ PLÉNIER

2, *Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne.*

L'hon. M. V. Boudreau.

3, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités.* L'hon. M. LeBlanc.

4, *Loi modifiant la Loi sur les jurés.* L'hon. M. Murphy, c.r.

5, *Loi concernant le recouvrement des petites créances.* L'hon. M. Murphy, c.r.

6, *Loi modifiant la Loi sur la propriété condominiale.* L'hon. M. V. Boudreau.

7, *Loi sur la conservation du patrimoine.* L'hon. M. Albert.

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### *Motions réglées*

**Motion 4** — L'hon. M. Murphy, c.r. Adoption de la motion le 20 novembre 2009.

## AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

### MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

#### *Motions pouvant faire l'objet d'un débat*

**Motion 6** — M. Alward, appuyé par M. Robichaud, proposera, le jeudi 26 novembre 2009, la résolution suivante :

attendu que la vente proposée d'Énergie NB à Hydro-Québec suscite beaucoup de scepticisme et d'opposition chez le public ;

attendu que le gouvernement actuel n'a pas répondu à de nombreuses questions liées au protocole d'entente, y compris celles relatives à l'évaluation des actifs et aux répercussions à long terme sur les tarifs que pourrait avoir cette entente pour la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le Parti libéral du Nouveau-Brunswick et le gouvernement actuel du Nouveau-Brunswick ont promis, dans leur plateforme des élections générales provinciales de 2003 et de 2006, de ne pas vendre Énergie NB ;

attendu que l'actuel gouvernement libéral n'a pas sollicité auprès des principaux actionnaires d'Énergie NB le mandat de vendre les actifs de celle-ci ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative recommande la suspension immédiate des affaires actuellement traitées relativement à la vente d'Énergie NB à la province du Québec et à Hydro-Québec, jusqu'à la tenue d'élections générales ou d'un référendum pour permettre aux gens du Nouveau-Brunswick de décider, dans un contexte ouvert, transparent et démocratique, de leur volonté concernant l'entreprise de service public appartenant à une autorité publique et exploitée par celle-ci.

### ***Motions portant dépôt de documents***

**Motion 1 — M. Alward**, appuyé par M. Fitch, proposera, le 26 novembre 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie de la correspondance, quel que soit le support, depuis le 3 octobre 2006, entre le Cabinet du premier ministre, le premier ministre Shawn Graham et le ministre de l'Énergie relativement aux affaires traitées avec la province du Québec et Hydro-Québec.

**Motion 2 — M. Robichaud**, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 26 novembre 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance entre le premier ministre Shawn Graham, le Cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Doug Tyler, le bureau du ministre de l'Énergie, le ministre Jack Keir et le Cabinet du premier ministre de la province de Québec et le premier ministre Jean Charest, depuis le 1 janvier 2009.

**Motion 3 — M. Volpé**, appuyé par M. Robichaud, proposera, le jeudi 26 novembre 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance entre le premier ministre Shawn Graham, le Cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick, le bureau du ministre de l'Énergie, le ministre Jack Keir et Énergie NB, depuis le 3 octobre 2006.

**Motion 5 — M. Fitch**, appuyé par M. Robichaud, proposera, le jeudi 26 novembre 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des études, des rapports, des notes de service ou de la correspondance que détient le gouvernement, y compris toute corporation de la Couronne du Nouveau-Brunswick, relativement à l'évaluation d'Énergie NB et de ses actifs, depuis le 3 octobre 2006.

### **PÉTITIONS**

- 1, M. McGinley, c.r. — présentée le 18 novembre 2009.
- 2, M. D. Graham — présentée le 18 novembre 2009.
- 3, M. Urquhart — présentée le 20 novembre 2009.
- 4, M. Northrup — présentée le 20 novembre 2009.
- 5, M. Huntjens — présentée le 20 novembre 2009.

**RAPPORTS/DOCUMENTS**

**DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER**

Rapport annuel 2008-2009, Services Nouveau-Brunswick  
— déposé le 30 septembre 2009

Rapport annuel 2008-2009, Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes  
handicapées — déposé le 23 novembre 2009

Rapport annuel 2008-2009, Commission des produits de ferme  
— déposé le 23 novembre 2009

Loredana Catalli Sonier,  
greffière de l'Assemblée législative